

Informations Clés Pour L'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

"I Class Accumulation Units", une catégorie de parts de Global Credit Alpha Fund (le Fonds), un compartiment de Principal Global Investors Funds (le Fonds commun de placement) (ISIN: IE00BWG0NQ44)

Ce Fonds est géré par Principal Global Investors (Ireland) Limited (le Gestionnaire), qui appartient au groupe de sociétés The Principal Financial Group

Objectifs Et Politique D'Investissement

Objectif d'investissement

L'objectif d'investissement du Fonds consiste à obtenir une performance totale élevée à moyen et long termes.

Politique d'investissement

Le Fonds cherche à satisfaire son objectif en investissant la majorité de ses actifs dans des obligations d'entreprises à haut rendement, dans de la dette titrisée, dans des obligations des marchés émergents ainsi que dans des emprunts d'Etat et des obligations d'entreprises investment grade de marchés internationaux.

Les allocations d'actifs seront activement gérées par le Conseiller en investissement. Une approche d'investissement macroéconomique descendante sera appliquée et l'analyse fondamentale sera utilisée pour tenter de réaliser des performances totales à partir de titres individuels indépendants du cycle de marché.

Le Fonds peut investir dans d'autres instruments tels que des monnaies ou instruments dérivés (contrats de placement conclus entre le Fonds et une contrepartie dont la valeur découle d'un ou de plusieurs titres sous-jacents) afin de maintenir, d'augmenter ou de réduire l'exposition à des titres ou indices de marché particuliers à des fins de placement ou

de couverture. La couverture est une technique de placement qui peut être utilisée pour protéger la valeur du Fonds contre les risques associés à ses placements et expositions de change.

Le Fonds peut investir dans d'autres organismes de placement collectif admis tels que les exchange traded funds.

Informations complémentaires

Vous pouvez acheter ou vendre des parts sur demande chaque jour de négociation à condition qu'il s'agisse d'un jour ouvré aux termes des conditions définies à la section intitulée «Jour de négociation» du supplément du Fonds (qui constitue le Prospectus, conjointement avec le prospectus).

Le Fonds sera géré sans référence particulière à un indice de référence. Le sous-conseiller en investissement peut choisir, à son entière discrétion, les investissements détenus par le Fonds, sous réserve de l'objectif, de la politique et des restrictions d'investissement du Fonds.

Veuillez consulter la section du Prospectus intitulée Objectif, politique, stratégie d'investissement et Profil de l'investisseur type qui contient l'intégralité des détails sur le sujet.

Profil De Risque Et De Rendement



L'Indicateur de risque et de rendement synthétique (SRRI) identifié par la catégorie de risque ci-dessus révèle le classement du Fonds du point de vue du risque et du rendement potentiels. Il ne mesure pas le risque de perte de capital, mais repose sur la volatilité des rendements (performances passées). La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Lorsque le Fonds n'a pas d'historique, le SRRI est calculé sur la base d'études relatives au comportement de tels investissements par le passé. Les investisseurs sont alors priés de noter que les données historiques telles que celles utilisées pour calculer cet indicateur ne constituent pas toujours une indication fiable quant au profil de risque futur de ce Fonds.

Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement de ce Fonds demeure inchangée et elle est susceptible d'évoluer dans le temps.

Ce Fonds est classé dans la catégorie 3 car les fonds de ce type ont fait l'objet de hausses et de baisses faibles à moyennes de leur valeur par le passé.

Les risques suivants sont importants, mais ne sont pas adéquatement pris en considération par le SRRI:

- Le risque de rendement et de marché est associé aux fluctuations défavorables des revenus dues aux conditions économiques générales qui affectent le marché des titres pendant les périodes de risque systémique accru. Un placement en titres de crédit est affecté par les variations des taux d'intérêt en vigueur étant donné que la valeur de

marché des titres de créance fluctue. Dans un contexte de forte hausse des taux d'intérêt, une chute de la valeur de marché des titres à revenu fixe du Fonds peut être escomptée.

- Le risque de défaillance et de liquidité associé à l'investissement en titres de qualité inférieure à investment grade.

- Le risque légal et réglementaire est lié à l'obligation du Fonds de se plier aux contraintes réglementaires ou aux changements des lois qui l'affectent ou qui affectent les Restrictions d'investissement et sont susceptibles de nécessiter une modification des objectifs et de la politique d'investissement du Fonds. Toute modification de la réglementation financière mondiale peut s'accompagner de défis majeurs pour le Fonds et l'exposer à des pertes potentielles.

- Le risque lié aux Titres de capital conditionnels correspond au risque nettement supérieur à celui d'autres formes de titres que ces instruments peuvent présenter pendant les périodes de pressions sur le crédit. Il peut se traduire par une perte importante pour le Fonds en fonction de certains événements déclencheurs. Certains événements tels que le dépassement d'un ratio de fonds propres émis prédéterminé ou la détermination par une autorité de réglementation peuvent se traduire par une perte de valeur partielle ou totale, ou encore par une conversion en actions de la société émettrice dont la valeur peut déjà avoir baissé.

- Des risques supplémentaires découlent des investissements sur les marchés émergents, des Catégories de parts couvertes, du risque de contrepartie, de position, de liquidité, de règlement, de corrélation et légal de l'investissement en instruments dérivés, y compris les risques associés aux swaps de rendement total et à l'investissement de garanties en numéraire.

De plus amples informations figurent dans les sections du Prospectus et du Supplément intitulées Facteurs de risque.

Frais

Les frais que vous acquittez sont utilisés pour couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de sa commercialisation et sa distribution. Ils diminuent le potentiel de croissance de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	5,00%
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou versé.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	0,80%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les frais d'**entrée** et de **sortie** présentés sont des chiffres maximums et il se peut que les investisseurs paient moins, dans certains cas. Vous pouvez obtenir de votre conseiller ou distributeur financier la communication du montant effectif des frais.

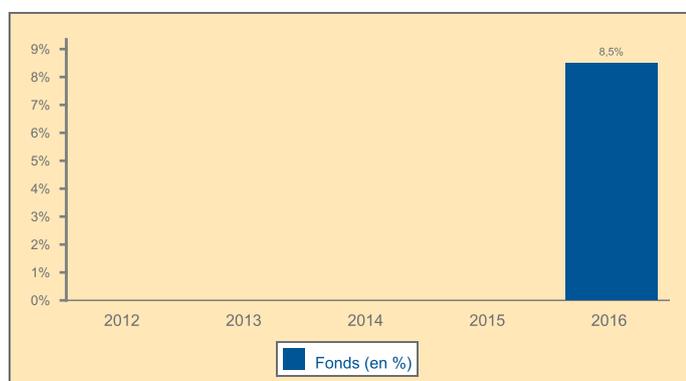
Les **frais courants** reposent sur les dépenses de l'exercice clôturé fin décembre 2016 et ce chiffre peut changer d'une année sur l'autre. Il exclut:

- Les frais de transaction en portefeuille, sauf dans le cas des frais d'entrée/de sortie acquittés par le Fonds lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

Si aucuns frais d'entrée ne sont normalement prélevés en cas de conversion, le Gestionnaire peut les imposer à sa discrétion. Notamment, si plus de quatre conversions sont effectuées pendant une période de douze mois, le Gestionnaire peut soumettre toute conversion ultérieure réalisée pendant la période de douze mois suivante à une commission de service.

Pour obtenir de plus amples informations sur les frais, veuillez consulter la section Frais et commissions du Prospectus, qui est disponible conformément à ce qui suit.

Performances Passées



La performance a été calculée en USD et tient compte des frais courants, mais exclut tous frais d'entrée/de sortie. La catégorie de parts a été lancée en 2015. Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des résultats futurs.

Informations Pratiques

La Société de gestion est BNY Mellon Trust Company (Ireland) Limited.

Des informations complémentaires sur le Fonds commun de placement (le Prospectus, le Supplément, les derniers rapports et comptes annuels et semestriels) peuvent être obtenues auprès de BNY Mellon Fund Services (Ireland) DAC (l'Agent administratif) - Guild House, Guild Street, IFSC, Dublin 1, Irlande. Le présent document décrit une catégorie de parts du Fonds. Le Prospectus et les rapports périodiques sont préparés pour le Fonds commun de placement dans son ensemble.

La dernière Valeur liquidative par Part sera disponible à l'adresse www.principalglobal.com. Les cours de négociation sont également disponibles auprès de l'Agent administratif. Une fois qu'elle sera calculée, la valeur nette d'inventaire sera immédiatement communiquée à la Bourse irlandaise. Les Parts du Fonds peuvent être converties en parts d'un autre compartiment de l'OPCVM, comme il est indiqué en détail dans le Prospectus.

Veuillez noter que la législation fiscale irlandaise peut avoir un impact sur votre position fiscale personnelle.

La responsabilité du Gestionnaire ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus du Fonds.

Le Fonds commun de placement est un fonds de placement à compartiments multiples qui prévoit une séparation de la responsabilité de ses compartiments. Autrement dit, les investisseurs ne peuvent prétendre aux actifs d'un compartiment dont ils ne possèdent pas de parts.

Les détenteurs pourront demander lors de tout Jour de négociation la conversion de tout ou partie de leurs parts du Fonds (la catégorie originale) en parts d'une catégorie d'un autre Fonds offertes à cette date (la nouvelle catégorie), sous réserve des Conditions figurant à la section intitulée «Conversion de Parts» du Prospectus.

Des informations plus spécifiques sur le Fonds sont disponibles dans le Prospectus et le Supplément. Des informations relatives aux catégories spécifiques disponibles à la vente dans votre juridiction/lieu de résidence particulier sont disponibles auprès du Distributeur.

Le détail des informations relatives à la politique de rémunération de la société de gestion est disponible à l'adresse www.principalglobal.com. Une copie papier de cette politique est également disponible gratuitement sur simple demande.

Ce Document d'informations clés pour l'investisseur représente I Class Income Units (ISIN: IE00BVG0NR50).

Le Fonds commun de placement est agréé en Irlande et réglementé par la Banque centrale d'Irlande.

La Société de gestion est agréée en Irlande et réglementée par la Banque centrale d'Irlande.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 07 mars 2017.